

secouru par les croisés, mais sa politique lui défendait de les rendre trop puissants; et il travaillait à désorganiser leurs armées, soit en retardant l'envoi des vivres, soit en empoisonnant les farines avec du plâtre et de la chaux, soit enfin en leur donnant des guides infidèles qui livraient des corps entiers au fer des musulmans. L'armée commandée par Conrad fut presque entièrement exterminée, et lui-même fut obligé de prendre la fuite et de venir à Éphèse auprès du roi de France. Bientôt les troupes de Louis éprouvèrent le même sort; elles furent taillées en pièces par les infidèles, et les deux princes se sauvèrent honteusement, abandonnant leurs soldats dans ces contrées lointaines; Conrad revint à Constantinople, d'où il passa en Allemagne; Louis débarqua en Calabre et revint en France.

Tel fut le résultat de cette expédition, qui avait été annoncée par des prophéties et par des miracles. Saint Bernard perdit beaucoup de sa considération, et fut accusé par le peuple d'imposture et de fourberie. « Ce grand saint, dit Maimbourg, objecta que ces prédictions se seraient réalisées, si les péchés abominables des chrétiens n'avaient excité la colère de Jésus-Christ et empêché l'effet de ses promesses. Il fit ressortir que les croisés s'étaient souillés d'abominations plus effrayantes que celles des enfants d'Israël. Ces faits étaient vrais, mais avec de semblables raisonnements, ajoute Maimbourg, il serait facile à tous les imposteurs d'expliquer les fausses prophéties qu'il leur conviendrait de faire. »

Pendant que les armées des croisés s'engloutissaient dans les sables de l'Asie, le saint-père tenait en France des assem-

blées ecclésiastiques pour juger les hérésies de Gilbert de la Porée, l'un des plus savants hommes de l'époque. L'accusé comparut devant un concile d'évêques français parmi lesquels se trouvait Bernard, qui avait été déclaré persécuteur à titre d'office : le saint abbé avait lui-même sollicité cet emploi, affirme Bayle, non par zèle pour la religion, mais par un motif de basse jalousie contre les réformateurs de ce siècle.

On produisit contre Gilbert deux docteurs en théologie, Adam de Petit-Pont, chanoine de l'Église de Paris, et Hugues de Champ-Fleury, chancelier du roi; tous les deux affirmèrent avoir entendu l'accusé formuler des propositions contraires à la discipline de l'Église; par exemple, « que l'essence divine n'était pas Dieu lui-même; que les propriétés des personnes de la sainte Trinité n'étaient pas les personnes elles-mêmes; enfin que la nature divine n'avait pu être incarnée, et que la personne du Fils seule s'était faite humaine. » Gilbert nia formellement avoir jamais dit que la divinité ne fût pas Dieu; et il produisit, pour témoigner de la vérité de ses assertions, deux de ses disciples, Raoul, évêque d'Évreux, qui depuis devint métropolitain de Rouen, et le docteur Ives de Chartres. Eugène se trouva dans l'impossibilité de rendre un jugement à cause de la diversité des dépositions, et il fut obligé de renvoyer la décision de cette importante affaire au concile œcuménique de Reims, convoqué pour l'année suivante. En attendant, il envoya dans le comté de Toulouse, en qualité de légat, Albéric, évêque d'Ostie, avec la mission de poursuivre le moine Henri, disciple de Pierre de Bruys, hérétique brûlé quelque temps auparavant, à Saint-Gilles, par ordre du pape.

Ce moine intrépide continuait à enseigner les préceptes de son maître sans être effrayé par la crainte du bûcher; il prêchait ouvertement contre le pontife, engageant les fidèles à se retirer de son obéissance et à restreindre son autorité aux limites du diocèse de Rome. Eugène, redoutant les conséquences de ces doctrines pernicieuses qui menaçaient sa puissance temporelle et son infaillibilité spirituelle, autorisa le prélat Albéric à employer toutes les ressources qu'il avait à sa disposition pour anéantir les hérétiques jusqu'au dernier; il lui ordonna de se servir du fer, du feu et du poison; de les poursuivre et de les traquer partout comme des bêtes féroces, et pour que cette mission eût un caractère de solennité, il fit accompagner son légat par Geoffroi de Chartres et par saint Bernard.

Parmi les villes infectées de l'hérésie de Pierre de Bruys, Alby surtout s'était distinguée par sa haine contre la tyrannie pontificale, ce qui avait fait donner à toute la secte la dénomination d'Albigeois; aussi ce fut vers cette ville que se dirigèrent le légat du pontife, ainsi que ses acolytes. Ils firent leur entrée dans Alby vers la fin du mois de juin: le peuple, qui avait été informé du but de leur voyage, vint à leur rencontre avec des tambours, des flûtes, des ustensiles de cuisine, et les accompagna jusqu'à l'évêché au milieu des huées et du bruit discordant de leurs instruments. Furieux de cette réception, les légats résolurent d'en tirer vengeance; dès le lendemain ils firent arrêter ceux qui leur avaient été signalés par les prêtres du pays, et les obligèrent, par des tortures effroyables, à dénoncer les autres hérétiques et à abjurer leurs croyances.

Malgré la sévérité qu'ils déployèrent dans les supplices, les légats ne purent obtenir qu'un petit nombre de conversions, et comme l'exaspération du peuple allait croissant, ils furent obligés de quitter le midi de la France sans avoir terminé leur mission.

Saint Bernard revint avec ses confrères à Reims, où se trouvaient déjà plus de douze cents prélats, venus de tous les points de la France pour assister au concile convoqué par le saint-père. On s'occupa d'abord de l'hérésiarque Éon de l'Étoile, gentilhomme breton, qui était d'une ignorance grossière et dont les facultés étaient aliénées. Ce pauvre insensé se croyait le fils de Dieu à cause de la ressemblance de son nom avec le mot Eum, en vertu de ces paroles « Per eum qui venturus est; » et dans sa folie il commettait des extravagances que la foule prenait pour des miracles.

Bientôt il avait été entouré par un grand nombre de disciples qui l'avaient défendu contre les tentatives d'arrestation de plusieurs seigneurs; enfin l'archevêque de Reims était parvenu à le faire prisonnier en l'attirant dans un piège, sous prétexte de se convertir à sa doctrine. Le pape lui-même interrogea Éon de l'Étoile, et quoiqu'il ne pût en obtenir que des réponses qui étaient autant de preuves de sa démente, il le condamna à être brûlé vif. Cette sentence fut adoucie cependant à la sollicitation du métropolitain de Reims, qui obtint que le malheureux qui s'était confié à sa parole fût seulement enfermé dans un cloître pour le reste de sa vie, et soumis à un jeûne rigoureux. L'abbé Suger, chargé de l'exécution du jugement, l'envoya dans un couvent de son ordre; et la clause du jeûne fut observée avec une telle

barbarie, que l'infortuné Éon mourut de faim dans son cachot, après trois mois d'agonie. Ses disciples furent tous livrés au bourreau et brûlés vifs pour expier leur folie.

Le concile passa ensuite à d'autres affaires : on décréta plusieurs canons pour arrêter la débauche des prêtres, des moines et des religieuses ; on réforma quelques abus de simonie, et enfin on examina l'hérésie de Gilbert de la Porée. Une commission, composée des évêques Geoffroy de Loroux, Milon, Josselin et Suger, auxquels on adjoignit saint Bernard et plusieurs cardinaux, fut chargée de rédiger un rapport sous les yeux du pontife et d'interroger le coupable.

A la première séance, Gilbert fit apporter un grand nombre d'ouvrages des Pères, pour lire en entier les passages que ses adversaires ne citaient que par extraits tronqués, de manière à forcer le sens des propositions. Le saint-père, fatigué d'entendre ces longues dissertations, l'apostropha durement, et lui ordonna de dire nettement s'il croyait que l'essence divine fût Dieu. — Non, répondit Gilbert. — « Nous tenons enfin l'hérésiarque, s'écria saint Bernard ; » qu'on écrive son aveu ! » Henri de Pise, qui remplissait les fonctions de greffier du concile, se mit en devoir d'obéir à cet ordre. Alors Gilbert se tourna vers Bernard, et lui dit en le regardant avec indignation : « Écris aussi, moine de Clair- » vaux, que la divinité est Dieu. » L'abbé, sans s'émouvoir, continua son allocution à Henri : « Secrétaire, laissez votre » plume et votre papier, et écrivez avec le fer et avec le dia- » mant que l'essence divine, sa forme, sa bonté, sa sagesse, » sa puissance, tout en elle enfin est réellement Dieu. » Cette proposition hardie scandalisa les cardinaux et souleva une

longue discussion ; enfin saint Bernard, vaincu par les arguments des prélats romains, et particulièrement par la dialectique de Gilbert, termina la dispute en disant : « Eh bien, si » la forme de Dieu n'est pas la divinité, elle est plus qu'elle, » puisqu'elle tient son essence d'elle-même. » Les cardinaux levèrent aussitôt la séance, déclarant qu'ils étaient suffisamment instruits sur la question, et qu'ils se retiraient pour en délibérer avant de prononcer le jugement. Ils sortirent en effet de la salle, et le pape ajourna le concile à trois jours.

Saint Bernard, qui prévoyait un échec, intrigua dès le lendemain, avec les évêques français, rassembla dans sa demeure dix métropolitains avec un grand nombre d'abbés, d'évêques et de docteurs de l'Église gallicane, afin de décider avec eux sur ce qu'il convenait de faire pour effrayer les cardinaux et pour les contraindre à condamner les doctrines de Gilbert. Il fut convenu entre eux qu'on leur enverrait un symbole de foi à la suite des articles consacrés par les prélats français, et la teneur en fut rédigée dans ces termes bizarres : « Nous croyons que la nature simple de la divinité est Dieu, et » que Dieu est la divinité ; nous croyons également que Dieu » est sage par la sagesse, qui est lui-même ; qu'il est grand par » la grandeur, qui est lui-même ; qu'il est bon par la bonté, qui » est lui-même, etc... Quand nous parlons des trois personnes » divines, nous disons qu'elles sont un Dieu et une substance » divine ; au contraire, lorsque nous parlons de la substance » divine, nous disons qu'elle est en trois personnes, ainsi du » reste.... Nous affirmons que Dieu seul est éternel, et qu'il » n'existe aucune autre chose, quelle que soit sa dénomination, » qui soit éternelle sans être Dieu.... Enfin nous croyons

» fermement que la divinité même ou la nature divine s'est  
» incarnée dans le Christ. »

Trois députés, Hugues d'Auxerre, Milon de Térouanne et l'abbé Suger, furent chargés de présenter ce symbole au pape; et lorsqu'ils eurent été admis en sa présence, ils lui firent cette harangue : « Nous avons souffert par respect pour vous, »  
» très-saint Père, des discours que nous ne devons point  
» entendre, lorsque nous vous apportons le tribut de nos  
» lumières dans la décision qui doit être prise sur l'hérésie de  
» Gilbert. Mais puisque vous vous êtes réservé à vous seul  
» et à vos cardinaux le droit de prononcer sur cette question,  
» nous vous apportons notre profession de foi, que vous  
» pouvez comparer avec celle de l'hérésiarque, afin que vous  
» ne jugiez pas sans entendre les deux parties. Il existe ce-  
» pendant une différence entre la conduite de l'accusé et celle  
» que nous tenons : Gilbert a déclaré qu'il était prêt à corriger  
» dans sa profession de foi ce qui ne serait pas conforme à vos  
» sentiments; et nous, au contraire, nous vous protestons  
» que nous persévérons à jamais dans le symbole que  
» nous déposons par écrit à vos pieds. »

Eugène, désirant éviter un scandale, répondit aux délégués que l'Église romaine partageait les croyances de l'Église gallicane, qu'elle condamnait comme elle les doctrines de Gilbert de la Porée, et que l'intérêt manifesté par les cardinaux s'adressait seulement à la personne de cet évêque, qui était recommandable par son mérite. Au jour indiqué, le concile se réunit de nouveau dans le palais nommé Tau, à cause de sa forme, empruntée à la lettre T; Gilbert fut interrogé par le pape lui-même sur les divers points de sa

doctrine. A chaque article incriminé, l'accusé répondait : « Saint-père, si vous avez une autre opinion sur cette pro- »  
» position, je me sou mets à votre sagesse; si au contraire  
» vous parlez ou écrivez en sa faveur, je ferai comme vous. »  
Sur ce, l'assemblée déclara qu'elle ne pouvait trouver un schismatique aussi docile, on se contenta de lacérer les écrits entachés d'hérésie, on en défendit la lecture, mais on ne prononça aucune censure contre l'auteur.

Dans le même concile, Raimond, archevêque de Tolède, vint au nom d'Alphonse VIII, souverain de Castille, accuser le pape Eugène d'avoir vendu à Alphonse Henriquez, comte de Portugal, le titre de roi, moyennant une redevance annuelle de quatre livres pesant d'or; il se plaignit également du métropolitain de Braga, qui refusait insolemment de reconnaître la primatie de Tolède, depuis que le comté de Portugal avait été érigé en royaume. Ainsi, ajouta-t-il, votre pape de Satan est venu détruire pour un peu d'or la hiérarchie politique et religieuse des Espagnes; et nos malheurs appellent la vengeance de Dieu sur sa tête.

Eugène se leva pâle et tremblant de colère pour lui répondre; mais un seul regard jeté sur l'assemblée lui fit comprendre que son adversaire avait l'approbation des Pères; alors il se contint, et prenant un maintien hypocrite : « Votre »  
» maître est mal informé, lui dit-il; nous n'avons jamais  
» voulu diminuer la grandeur de son autorité, ni attaquer les  
» droits de sa couronne; au contraire, nous désirons favori-  
» ser son royaume en lui accordant la même indulgence  
» qu'aux croisés d'Orient, s'il veut combattre les infidèles  
» qui habitent l'Espagne. Nous désirons également que Tolède